1re Année. — N° 31. Le Numéro : **15** Centimes. Jeudi 14 Septembre 1893.

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

EN 1894

Rédacteur en chef : Léon MAYET Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
France	4 fr.	8 fr.
Etranger (union postale)	5 »	9 »

JOURNAL HEBDOMADAIRE
Paraissant le Jeudi.
ADMINISTRATION ET RÉDACTION
LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne	» 50
Réclames	1 »
Faits Divers	2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : La propagande : Circulaire du groupe VIII, classes 39, 40, 41 et 42. — Partie non officielle : État des travaux de l'Exposition. — Une visite à la grande coupole. — Nouvelles de l'Étranger. — Propos d'Expositions. — Les Congrès. — La propriété artistique et les Expositions des Beaux-Arts. — La Fête fédérale de gymnastique à Lyon, en 1894. — Bulletin financier.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE

AUTOUR de l'Exposition. Les sujets de réflexion ne manquent pas dans ce domaine. Il n'en est pas de même des sujets d'éloges. Une exposition est une œuvre complexe qui commande hors de son enceinte et pendant toute sa durée une série de faits. Elle ne se compose pas uniquement d'une simple construction de travaux que M. Claret a entreprise avec un grand courage, une réelle bonne volonté et un art remarquable. Elle ne se compose pas non plus d'un ensemble de propagande, d'une coordination officielle de tous les efforts que le Conseil supérieur poursuit avec énergie.

Dans les palais construits, la propagande amènera des exposants, la publicité des visiteurs. Est-ce tout? Non. Ces visiteurs, il faut les retenir. Pour qu'ils restent à Lyon, il faut qu'ils y trouvent bon accueil, bon gîte... et le reste. Le reste, ce sont les distractions de toute nature que doit offrir une grande ville.

Au premier abord, il semble difficile à une cité de faire à ses hôtes bon accueil. Elle peut malaisément se transporter à la gare pour les recevoir. Sa personnalité morale s'y oppose avec raison. Cependant si vous voulez bien réfléchir, vous concevez que certains devoirs s'imposent néanmoins à l'attention publique. Si vous attendez chez vous un hôte d'importance vous ferez pour ainsi dire la toilette de votre intérieur. Vous veillerez à ce que tout soit propre, bien tenu, en ordre. Huit jours durant vous livrerez votre appartement aux frotteurs, vous ne reculerez pas devant quelques réparations, s'il en est de nécessaires, et même s'il le faut, vous renouvelerez ou vous compléterez votre ameublement.

En 1894, la ville attend aussi des hôtes d'importance.

Faites la toilette de la ville. Cela dépend un peu de la voirie, beaucoup de l'initiative individuelle, quand l'exemple sera venu de haut. Il y a dans le sixième arrondissement des rues à refaire ; il y a dans le centre à donner des ordres pour que le quartier Grôlée soit terminé et ne soit plus à dix mètres de la rue de la République un chantier poussiéreux offrant aux malandrins une retraite agréable et sûre. Il y aura aussi à doubler l'éclairage public. Et quand la ville aura fait cela, il faudrait encore que les commerçants eux-mêmes s'imposent le devoir de réparer et d'orner leurs devantures, de s'assurer eux aussi un éclairage double de l'éclairage actuel et que le vote du Conseil sur la question du gaz pourrait ne pas rendre onéreuse.

Le bon gîte, on en est moins en peine, au point de vue de la restauration. Mais il ne paraît pas que la question des logements préoccupe assez les hôteliers et leur syndicat.

Appelés les premiers à bénéficier des visiteurs, ils ont pour devoir de leur assurer un gîte confortable qui enlève à notre ville la détestable réputation dont ils sont cause.

***

Quand vous aurez bien reçu, bien logé, bien nourri vos hôtes, il faudra les distraire. Ce sera le point grave, car la tradition de notre cité n'est pas d'être amusante l'été. Sans doute les deux théâtres, le Casino, la Scala, resteront ouverts, mais pour peu que le mois d'août 94 ressemble à celui de 93 de caniculaire mémoire, ces salles fermées seront peut-être très improprement appelées des salles de distraction. L'Exposition restera-t-elle ouverte le soir et contiendra-t-elle des théâtres, des concerts, des jeux, capables d'attirer la foule sur ce point, il serait utile d'arrêter exactement ce qui se peut. Et même si l'ouverture a lieu, ce qui paraît indispensable, il serait à souhaiter que place Morand, place Bellecour ou cours du Midi, la ville autorisât l'organisation d'un théâtre-concert, avec un programme special.

***

Je viens de parler de l'intervention de la Ville. Elle s'impose ici comme elle s'impose partout. Ce qu'on doit considérer par dessus toute chose, c'est que l'Exposition est l'Exposition de Lyon. La ville est engagée et elle doit soutenir sa responsabilité en jeu par une aide puissante. Cette aide est indispensable soit pour donner à ses habitants l'impulsion première, soit pour seconder les organisateurs de l'Exposition auprès des pouvoirs publics. Il y a là un sujet assez délicat et que je veux seulement effleurer. Ce n'est d'ailleurs un mystère pour personne que le gouvernement ne fait pas pour l'Exposition de Lyon tout ce qu'il devrait faire. Questions d'intrigues personnelles, d'ententes discrètes de chefs de bureaux, à coup sûr. La Ville en aura vite raison quand elle se fâchera un peu. Il ne serait pas mauvais qu'elle se fachât.

Ce mauvais vouloir n'est pas spécial, il faut bien le dire, à l'Exposition. Il s'étend assez généralement aux choses de Lyon. Un éminent professeur de Faculté me tenait l'autre jour à ce sujet, une conversation bien curieuse, à propos de cette quarantaine jalouse où l'on tient notre ville, de cette mauvaise volonté qu'on apporte à l'examen de toutes les questions qui l'intéressent, même dans des actes de la vie courante d'une grande cité, même dans tout ce qui se rapporte à l'enseignement supérieur. Nos députés ont là une belle occasion de conquérir facilement une popularité de bon aloi. Qu'ils traduisent très nettement les doléances et les plaintes de la grande cité républicaine. Ils seront écoutés comme ils l'ont été par le Parlement tout entier, quand la ville menacée dans ses intérêts commerciaux les plus intimes, ils sont venus la défendre et la sauver !

Que les pouvoirs publics de la Ville et du Département s'unissent et donnent à nos représentants au Parlement un mandat précis qui ratifiera l'opinion publique. Qu'ils demandent résolument, avec la certitude de leurs droits et la conscience de leur force, ils obtiendront sûrement.

Le Conseil général est en séance. Il est saisi d'une demande de crédits. C'est encore la seule manière de prouver une sympathie non platonique. Cette demande de crédits se justifie par mille considérations ; elle sera probablement votée et nous verrons peut-être un pavillon du département abriter les expositions d'intérêt public : hygiène, assistance, enseignement.

Quand il aura accompli cet acte de sage et de bonne politique, le Conseil pourra parler avec autorité — et mettre en comparaison d'une part les sacrifices consentis par la Ville, le Département et la Chambre de commerce, d'autre part l'attitude de l'Etat. Quatre députés siègent dans le sein de cette assemblée. Ils tireront de cette comparaison, le plus intéressant

des enseignements, et ils le rapporteront au gouvernement.

Le chef de l'Etat, les chefs du pouvoir n'ont pu oublier les chaleureuses réceptions qui leur ont été faites. Ils ont puissamment senti battre le cœur de Lyon, — et ils sont tous disposés à accorder ce que demandera cette noble et grande cité.

Le tout est de demander : demandons.

***

PARTIE OFFICIELLE

LA PROPAGANDE

Comme on l'a vu par les deux circulaires insérées dans le dernier numéro du *Bulletin Officiel*, le groupe VIII — **Mécanique générale** — fait preuve de la plus louable activité. Après les classes 34, 35, 36, 37 et 38, voici la circulaire que viennent d'adresser les membres des classes 39, 40, 41, 42. Ces classes comprennent le matériel et procédés des industries alimentaires, le matériel et procédés des industries des arts chimiques et de la pharmacie, le matériel et procédés de la filature et de la corderie, le matériel et procédés de la papeterie, de la teinture et des impressions.

MONSIEUR,

Nous venons solliciter votre adhésion pour l'Exposition que la ville de Lyon ouvrira le 26 avril 1894, avec le concours bienveillant de la Chambre de commerce.

La Direction officielle de cette Exposition a été confiée aux plus notables industriels et commerçants de notre ville, groupés en Comité d'organisation et de patronage, sous la présidence de Monsieur le Maire de Lyon.

C'est vous dire que notre unique ambition est de faire une œuvre scientifique sérieuse, pouvant rendre à l'industrie de notre pays les plus réels services. Les classes que nous représentons comprennent, comme vous le verrez par l'extrait ci-joint de la classification générale, le matériel et les procédés des industries alimentaires, des arts chimiques et de la pharmacie, de la filature et du tissage, de la papeterie, de la teinture et des impressions. Elles constituent par conséquent un des éléments les plus importants et les plus intéressants de toutes les expositions, et cela sera d'autant plus vrai pour l'Exposition de Lyon, qu'elles embrassent les industries les plus considérables et les plus prospères de la région.

Tout ce qui se rapporte à la filature, au tissage, à la teinture, à la papeterie, peut donner lieu à une série de manifestations qui attesteront la puissance, la richesse et la supériorité de nos industries particulières. Il peut y avoir dans cet ordre d'idées une infinie variété d'expositions des plus remarquables, des plus attrayantes et des plus fructueuses à la fois pour l'exposant et pour le visiteur, si notre circulaire trouve, auprès des intéressés auxquels nous l'adressons, l'écho que nous espérons.

En vous l'adressant, Monsieur, nous obéissons à une double conviction; la première, c'est d'être utile à tous les représentants de l'industrie que nous sollicitons; la seconde c'est de recommander une œuvre vraiment digne de tous les appuis et de tous les concours. Le votre, Monsieur, nous en sommes certains, ne nous fera pas défaut et viendra se joindre à toutes les bonnes volontés qui vont permettre d'organiser, pour ces diverses classes, une exposition donnant à l'industrie régionale le succès qu'elle mérite.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre haute et cordiale considération.

Les Membres du Comité de patronage et d'organisation du groupe VIII, classes 39, 40, 41 et 42.

Président : M. Félix MANGINI, membre de la Chambre du commerce, vice-président du Conseil supérieur de l'Exposition.

Vice-président : M. BOUTHIER, président de la Compagnie des fonderies et forges de l'Horme, vice-président du Conseil d'administration du Crédit lyonnais.

Membres : MM. ALLARD, délégué du Cercle des teinturiers; BERGIER, manufacturier, usine de la Joncière, Villeurbanne (Rhône); BROSSETTE, délégué de l'Association métallurgique du Rhône; CARRET, membre de la Chambre de commerce de Lyon; Dr CROLAS, professeur à la Faculté de médecine; DEMOLO, adjoint au maire; DIEDERICHS-PERREGAUX, délégué de la Chambre syndicale du tissage mécanique; FOURNIE, directeur de la pharmacie centrale des hospices civils de Lyon, professeur à l'enseignement professionnel du Rhône; GARNIER, délégué du Cercle des teinturiers; GILLET, teinturier, membre de la Chambre de commerce de Lyon; PIATON, ingénieur civil, administrateur de compagnies de gaz et de sociétés industrielles, juge au Tribunal de commerce; RAULIN, professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'école de chimie industrielle et agricole, directeur de la station agronomique du Rhône; Comte DE SAINTE-MARIE, ingénieur, associé-gérant des Usines de la Mulatière; VERGUIN, entrepreneur de calorifères, vice-président de la Chambre syndicale des entrepreneurs; VIGNON, maître de conférences de chimie à la Faculté des sciences.

PARTIE NON OFFICIELLE

ETAT DES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

Nous disions dans le n° 22 du *Bulletin officiel*, à la date du 13 juillet dernier :

« En supposant que le travail marche aussi « rapidement que précédemment, il faudrait donc « soixante-trois jours pour terminer l'ossature du « pourtour du Palais principal, mettons deux « mois en chiffres ronds. Cela nous conduirait au « milieu de septembre. »

Or, nous venons de constater, dans la visite que nous avons faite aujourd'hui au parc, que nos prévisions se réalisaient.

En effet, on monte le dernier arceau du pourtour métallique, et dans le courant de cette semaine, on terminera la pose de la charpente dudit pourtour.

Nous pouvons donner l'assurance à nos lecteurs que dans notre article de la semaine prochaine nous leur annoncerons ce résultat.

La toiture du Palais principal s'achève avec la même rapidité.

Ainsi le voligeage est placé sur dix secteurs du Dôme ou de la coupole centrale; il n'en reste donc plus à placer que sur six secteurs, et par suite, il y en a les deux tiers environ de terminé : en réalité les 5/8.

Pour le pourtour métallique, le voligeage est placé sur un espace limité par vingt-deux des poteaux extérieurs, soit 22/32 ou 11/16.

De même la couverture en zinc est placée sur la moitié environ du Dôme ou coupole et sur l'espace compris entre dix-huit poteaux extérieurs du pourtour, soit les 9/16.

On continue de foncer le puits d'un des ascenseurs hydrauliques. Le forage de ce puits, qui doit avoir une profondeur totale de 25 mètres, atteint celle de 20 mètres.

Ce forage se fait normalement et ne rencontre que des sables et des galets.

La charpente métallique du hall des chaudières, formée par deux travées de 25 mètres de portée, soit une surface de 50 mètres de façade sur 17 mètres environ de profondeur, est terminée.

La construction des Pavillons de la Presse et des Postes et Télégraphes marche aussi très rapidement; les maçonneries en pisé dépassent le plancher du premier étage, et ce sont les murs de celui-ci qu'on élève.

A côté s'élève le kiosque de la musique. Les fondations sont arrivées au niveau du plancher, qui est un peu plus élevé que celui du sol.

C'est ce kiosque qui abritera les diverses musiques qui doivent se faire entendre pendant la durée de l'Exposition, soit dans l'après-midi, soit dans la soirée.

Passons maintenant en revue les divers chantiers de l'Exposition :

Le chantier où, sans contredit, règne maintenant la plus grande activité est celui de la partie la plus orientale de l'Exposition, emplacement dit du *Parc aux Daims*.

On doit élever sur cet emplacement deux Palais semblables: l'un est destiné à l'Agriculture, l'autre doit recevoir les œuvres de nos peintres, sculpteurs, photographes, etc., ce sera le Palais des Beaux-Arts.

Le Palais de l'Agriculture comprendra seize fermes de 25 mètres de portée espacées de 8m 33.

Or, l'une des lignes des 16 poteaux métalliques est terminée, de l'autre côté 4 poteaux sont en place. Sur les 16 fermes métalliques, 10 sont assemblées sur place et n'attendent plus que leur levage, qui sera fait très rapidement lorsqu'on y procédera.

Ce Palais couvrira une superficie de 125m de longueur sur 25m de largeur, soit de 3.125 mètres carrés.

Il nous reste à parler des Palais coloniaux.

Algérie. — La maçonnerie en pisé mâchefer de la façade principale est terminée; on va placer la charpente des coupoles. La cour intérieure est dessinée, et on est en train de monter les charpentes des annexes latérales; celle de l'ouest est même terminée.

La galerie du pourtour de la cour s'achève. La maçonnerie de la tour du minaret atteint déjà une quinzaine de mètres de hauteur.

Le grand hall postérieur est clos entièrement à l'aide d'une maçonnerie en moellons de pisé au mâchefer fabriqués artificiellement. On va poser sa couverture.

Tunisie. — Les grands pavillons sont terminés. On va poser la charpente de leur toiture.

On a terminé aujourd'hui le battage des pilotis devant recevoir les fondations du minaret.

On va commencer la construction des souks (marchés et bazars arabes).

Tonkin et Annam. — Les deux pavillons principaux sont arrivés comme maçonnerie en pisé de mâchefer également, à la hauteur des couvertures qu'on va commencer incessamment.

On va aussi commencer les arcades du porche central.

On est en train de clore avec des murs en moellons de pisé mâchefer le grand hall postérieur.

Qu'il nous soit permis en terminant de formuler un vœu, et nous croyons ne pas nous tromper en disant que ce vœu aura l'approbation unanime de l'opinion publique.

Ce serait de voir la fête de l'inauguration du Palais principal coïncider avec celle que la Muni-

cipalité lyonnaise va offrir aux officiers et marins russes se rendant à Paris après les fêtes de Toulon.

Le Conseil général du Rhône a en effet voté hier une résolution concernant cette question patriotique, et la coupole de l'Exposition ferait à merveille une salle dont les vastes dimensions permettraient à la population lyonnaise de montrer à nos amis de l'escadre russe de la Méditerranée, toute la sympathie qu'ils nous inspirent, et de leur faire un accueil aussi chaleureux, sinon plus, que celui que l'amiral Gervais et nos braves officiers et marins ont reçu à Cronstadt.

Une Visite à la grande Coupole

Depuis quelques jours absent de Lyon, j'ai été absolument ravi d'accepter mercredi matin au Parc, une aimable invitation.

L'activité des chantiers est merveilleuse. Dès l'entrée, le palais de l'Algérie, dont les fondations étaient à peine creusées, il y a quinze jours, élève déjà sa façade où l'on peut suivre le dessin oriental de la conception générale. Derrière, on voit le hall déjà dressé où seront exposés les produits de notre colonie.

On tourne dans l'allée et brusquement la grande coupole apparaît dans sa gloire radieuse. Sur la surface en partie couverte, le soleil se reflète, et tout au fond, à travers les fermes, les pannes et les étrésillons entrecroisés, le ciel pur se détache. C'est d'un effet panoramique ravissant.

Sur le toit, charpentiers et zingueurs se disputent l'espace. Aux uns, le petit funiculaire à vapeur, amenant à toute vitesse les lourdes pièces de bois; aux autres, un ingénieux appareil permettant de monter entières et sans cassures les lourdes feuilles de zinc qu'on prépare dans l'atelier voisin.

C'est le lot de M. Guicherd, l'habile entrepreneur à l'amabilité duquel nous allons devoir, un de mes confrères et moi, une intéressante excursion.

Dans la maisonnette en bois, une machine savamment dirigée par deux ouvriers experts livre toutes préparées et prêtes à être mises en place trois cents feuilles de zinc par jour. Ces feuilles sont tout ajustées. Sur la toiture de la grande coupole, les ouvriers, grâce au truc dont nous avons parlé, les reçoivent intactes et le travail, dans ces conditions, s'avance avec une rapidité surprenante qui fait honneur à l'entrepreneur et à ses collaborateurs.

Mais nous voici aux échelles. Le pied d'abord mal assuré s'aguerrit. Il prend une assise solide et nous voilà gravissant l'immense plancher de bois qui se déroule à nos pieds, comme de vieux ouvriers. En cinq minutes, nous avons passé de ce qui sera plus tard le promenoir extérieur à la partie même du dôme central et nous voilà au bas du campanile.

Si petit, vu d'en bas qu'on croirait à peine qu'une personne puisse y entrer et se tenir debout, il prend, quand on est arrivé auprès de lui des proportions inattendues. Il est formé par une pièce ronde où quinze personnes se tiendraient aisément. Comme comparaison, il suffit d'indiquer que la boule qui le surmonte avant le drapeau et qui fait à peine saillie a cependant plus d'un mètre de diamètre.

De cette hauteur se déroule un panorama splendide : tout le parc, le lac, le Rhône jusqu'aux îles de la Pape, les collines de Vassieu, de Crépieu, de la Carette, de la Croix-Rousse qui commandent ses sinuosités, plus au sud la plaine de Perrache et des Brotteaux.

Au centre du campanile, un trou protégé par une barrière, permet de se rendre compte de la hauteur où l'on se trouve. Les immenses fermes qui gisent sur le sol, au-dessous, à 60 mètres ont l'air minuscules et l'œil embrasse aisément toute la surface couverte par l'immense coupole.

La descente s'effectue malheureusement par une pluie battante venue fort malencontreusement nous surprendre.

Un coup de sifflet : Les charpentiers redescendent; les zingueurs s'abritent comme sous un parapluie, sous leurs grandes feuilles de tôle, relevées au-dessus de leurs têtes et la toiture sur laquelle couraient tout à l'heure des équipes d'ouvriers affairés devient rapidement déserte.

Ce n'est du reste qu'un nuage. La pluie, qui pittoresquement zébrait l'horizon, cesse à peine notre retour sur la terre ferme et le travail reprend son activité fièvreuse pendant que nous regardons d'en bas avec curiosité les étapes de notre ascension.

Il est fort heureux que le temps seconde les désirs de l'entrepreneur général et ne laisse pas ralentir l'impulsion donnée, si l'on peut continuer comme on l'a fait depuis huit jours, nul doute que tout ne soit prêt pour la fête d'octobre : ce doit être là la grande, l'unique préoccupation.

On peut être certain, à moins de contre-temps imprévus, qu'on sera prêt. La grande coupole est aux trois quarts couverte; à côté le Pavillon des machines, celui de la Presse et une grande galerie qui sera suivant les besoins, affectée au Commerce ou aux Arts religieux, sont sur le point d'être terminés.

Sans doute, il faut encore un fort coup de collier, pour que tout soit en état de recevoir les visiteurs. Mais avec un peu de bonne volonté on peut arriver : on arrivera.

***

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

On peut commencer à se rendre compte à l'Hôtel de Ville des heureux résultats donnés par la Direction générale et le Bureau permanent.

Les circulaires si largement envoyées ont atteint leur but, et tous les jours de nouvelles correspondances viennent l'attester.

On peut constater surtout, avec un légitime orgueil, quelle faveur rencontre à l'étranger l'Exposition de 1894.

Partout on demande des renseignements complémentaires, des prospectus, des règlements, de nouvelles circulaires en langue du pays. Les Russes paraissent les mieux disposés; il est certain que si l'on s'en occupait d'une façon spéciale, la section russe serait remarquable. C'est surtout la Russie méridionale, les régions de la Transcaucasie et de la Mer Noire, qui paraissent animées du désir de participer à l'Exposition de Lyon.

Il va sans dire que tous nos consuls ont promis de faire leur possible pour encourager notre œuvre et qu'ils ont déjà usé, pour la propager, de toute la publicité à leur disposition.

Citons notamment les consuls de Séville, de Hambourg, de Gibraltar, de Jérusalem, qui donnent de bien précieuses indications pour un industriel entreprenant, curieux d'une Exposition originale, de Cardiff, de Londres, d'où viennent les plus chaleureuses adhésions, de Santander, de Wansca, du Caire, de Genève, de Southampton, de Cadix, de Cagliari, de Riga, de Francfort, de Newcastle, de Venise, de Turin, de Leipzig et de Bakou.

Les Chambres de commerce, tant étrangères que françaises à l'étranger, n'ont pas été moins affirmatives et moins empressées.

Celle de Milan promet une section lombarde exceptionnellement brillante à des conditions que le Conseil supérieur réalisera aisément.

Le Consul général de Londres a transmis une double et précieuse adhésion, celle de la Chambre de commerce de Londres et de la Chambre de commerce française à Londres. Il y aura là beaucoup à faire. Le Consul s'est mis avec un entier dévouement à la disposition du Conseil supérieur et son intermédiaire assure de précieuses relations.

A citer également parmi les lettres les plus encourageantes celles des Chambres de commerce de Douai, de Genève, de Valence, de Limoges, de Toulon, de Grenoble, de Lorient, de la Roche-sur-Yon.

La plupart de ces Chambres fondent des Comités régionaux, dans lesquels elles s'incorporent; beaucoup donnent des indications précieuses pour le recrutement des exposants en attirant l'attention du Conseil supérieur sur des points importants comme la composition du jury.

A ce sujet, il devient indispensable de faire au plus tôt connaître les règles administratives qui présideront à la composition de ces jurys. Il importe de dire bien haut que tous les intérêts et toutes les régions y seront largement et suffisamment représentés.

Toutes ces réponses on le voit, permettent de concevoir le plus légitime espoir, et le Conseil supérieur espère avoir des sections étrangères exceptionnellement brillantes.

En présence de l'importance que la participation de l'Algérie est appelée à prendre à notre Exposition, le département d'Oran tient à être dignement représenté et à conserver le rang qu'il a su acquérir dans les Expositions précédentes.

Pour obtenir ce résultat, le préfet a procédé à la constitution d'un Comité départemental qui aura pour mission de rechercher les mesures les plus propres à assurer le succès des exposants oranais.

Ce Comité est ainsi composé :

MM. Mermet, propriétaire; Misserghin; Priou et Bloch, conseillers généraux de Mostaganem; André, conseiller général de Bel-Abbès; Bastide, maire de Bel-Abbès; Soipteur, conseiller général de Tlemcen; Mary, propriétaire-viticulteur à Tlemcen; Cuq, président du Comice agricole de Mascara: Cabassot, propriétaire à Mascara; Ollanier, distillateur à Perrégaux; Jacques, Mombrun et Lescure, conseillers généraux d'Oran; le Maire d'Oran;

Couture, adjoint au Maire; Sartin, conseiller municipal; J. Giraud, président de la Chambre de commerce; Henstchel, membre ladite Chambre; Jarsaillon; Viennot; l'ingénieur des Mines; Leloutre, des Ponts-et-Chaussées; Burgard; le Conservateur des Forêts; Ribes; Théus; Cousin, président de la Ligue de reboisement; Fabriès, chimiste; Quercy, professeur d'Agriculture; Ben Daoud: Ali Mahi Eddin; les Directeurs de l'*Echo d'Oran*, du *Petit Fanal* et du *Petit Africain*; Godard, directeur de la Macta et de l'Habra.

La première réunion a eu lieu le vendredi 8 septembre, sous la présidence du Préfet.

PROPOS D'EXPOSITIONS

Il faut qu'une exposition soit gaie! voilà ce que désirent tous ceux qui ont quelques notions de ce que doit être une exposition, une vraie, comme celle que nous aurons l'an prochain à Lyon.

Quand on considère le temps qu'il a fallu pour faire entrer cette idée dans l'esprit lyonnais, que l'année prochaine s'ouvrirait dans notre ville une Exposition internationale, universelle et coloniale, on est surpris de voir, que, malgré toutes les bonnes volontés dont est entouré le Concessionnaire général, malgré les constructions déjà établies, malgré tout le travail intellectuel et matériel déjà dépensé, on est surpris de voir encore des gens demander, d'ailleurs avec la meilleure foi du monde: « Croyez-vous que l'Exposition se fera? »

Le Lyonnais passe, il est vrai, pour être long, très long à prendre une décision. Ce n'est pas un entrepreneur! mais il faut reconnaître aussi, que si de ce côté-là il ne peut pas lutter avec les Méridionaux, quand il a décidé quelque chose, il s'y attache, et la besogne est bien faite.

Nous sommes plus qu'ailleurs routiniers. On élève un Palais principal dont les dimensions sont considérables, et dont la construction restera dans les annales de la métallurgie comme une des plus belles créations du génie humain; on bâtit des Palais coloniaux, dont les architectes ont eu le bon goût de relever les plans dans les pays mêmes dont on veut représenter la construction et l'architecture; on transforme le parc, le magnifique parc de la Tête-d'Or en un vaste champ d'Expositions de toutes sortes: les Beaux-Arts, l'Agriculture, l'Horticulture, les Forces motrices ont déjà leurs pavillons respectifs; tout cela est sorti de terre en moins de six ou huit mois, et on se demande encore dans un certain milieu lyonnais — celui pourtant, qui semble être bien au courant des progrès des idées modernes — si l'Exposition aura lieu.

Après la réponse si belle dans sa simplicité, si étonnante par sa rapidité, que vient de faire l'Entrepreneur général, est-ce la peine de répondre à ces empêcheurs d'exposer en rond?

La grande fête d'inauguration qui aura lieu le mois prochain, à laquelle seront conviés les représentants les plus autorisés de la presse française et étrangère sera la meilleure réponse à leur faire.

Cela est certain aujourd'hui. on fera une exposition digne de la ville et de la municipalité dont le concours lui donne un caractère officiel, digne de nos grands industriels dont la région est fière, digne des exposants si nombreux déjà et dont le nombre ne fera que grandir jusqu'au jour de l'ouverture.

Les visiteurs viendront en foule à leur tour, grâce à l'attrait que produit toujours une grande ville — surtout une grande ville en fête — où les réjouissances succèderont aux réjouissances, où rien ne sera épargné pour procurer à nos hôtes des distractions aussi nombreuses qu'intéressantes: les concours de toutes sortes: de musique, de tir, de gymnastique, amèneront avec eux leur public spécial si animé, celui qui vit d'entrain et de gaîté et qui les sème partout où il passe.

Mais à côté de ces grandes manifestations sportives, il faut que l'Exposition elle-même attire par la gaîté, que les yeux, les oreilles soient en constante admiration, que les fêtes populaires, fêtes de nuit sur notre lac si ravissant avec ses bords ornés de verdure et d'ombrages soient fréquentes; l'exemple de 1872 est là pour montrer combien elles étaient goûtées ces fêtes vénitiennes!

Il faut des concerts, des régates, des fêtes de toutes sortes et nous sommes sûrs que l'administration supérieure ne négligera rien pour que le public qui viendra à Lyon l'an prochain emporte de notre ville et de son Exposition, le meilleur souvenir.

LES CONGRÈS

Les Expositions ne vont pas sans fêtes et sans congrès: il y aura toute une série de congrès et de fêtes au cours de l'année 1894.

Si les fêtes sont indispensables pour rendre une Exposition agréable, les Congrès ont pour mission de la rendre utile.

Ils sont, pour ceux qui y prennent une part directe, comme pour ceux qui, de loin, en suivent les travaux, l'occasion d'études intéressantes, ils marquent — dans l'ordre intellectuel et moral — le progrès accompli, comme l'exhibition des produits du travail humain le montre dans l'ordre industriel et dans l'ordre artistique.

La préparation des Congrès demande plus de temps que celle des fêtes, déjà la Commission chargée de préparer ceux qui se tiendront à Lyon, au moment de l'Exposition, a eu à examiner de nombreuses demandes.

Sans empiéter en aucune manière sur les projets qui se sont déjà fait jour, ni sur ceux qui sont en préparation, nous croyons faire œuvre utile en donnant dans le *Bulletin Officiel* la nomenclature rapide des Congrès qui se sont tenus à Paris au cours de l'année 1889.

Nous ferons suivre — à titre instructif — cette nomenclature du programme que chaque Congrès s'était tracé pour ses études.

Congrès Internationaux

Congrès des accidents du travail. — Président: M. Linder.

Congrès aéronautique. — Président: M. Janssen.

Congrès d'Agriculture. — Président: M. Méline.

Congrès pour l'étude des questions relatives à l'alcoolisme. — Président: M. Bergeron.

Congrès d'Anthropologie criminelle. — Président: M. le docteur Brouardel.

Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique. — Président: M. de Quatrefages.

Congrès des Architectes. — Président: M. Bailly.

Congrès d'Assistance publique. — Président: M. le docteur Th. Roussel.

Congrès pour l'amélioration du sort des aveugles. — Président: M. Martin.

Congrès de Bibliographie des sciences mathématiques. — Président: M. Poincaré.

Congrès de la Boulangerie. — Président: M. Cornet.

Congrès des Cercles populaires. — Président: M. Siegfried.

Congrès Colombophile: Président: M. Janssen.

Congrès pour l'étude des Questions coloniales. — Président: M. Barbey.

Congrès du Commerce et de l'Industrie. — Président: M. Poirier.

Congrès dentaire. — Président: M. le docteur David.

Congrès de Dermatologie et de Syphiligraphie. — Président: M. le docteur Hardy.

Congrès des Electriciens. — Président: M. Mascart.

Congrès de l'Enseignement primaire. — Président: M. Gréard.

Congrès de l'Enseignement secondaire et supérieur. — Président: M. Gréard.

Congrès de l'Enseignement technique commercial et industriel. — Président: M. Gréard.

Congrès des Sciences ethnographiques. — Président: M. Oppert.

Congrès pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation. — Président: M. Jules Simon.

Congrès des Œuvres et Institutions féminines. —

Congrès des Sciences géographiques. — Président: M. de Bizemont.

Congrès des habitations à bon marché. — Président: M. Siegfried.

Congrès d'Homœpathie. — Président: M. le docteur Léon Simon.

Congrès d'Horticulture. — Président: M. Hardy.

Congrès d'Hydrologie et de Climatologie. — Président: M. Renou.

Congrès d'Hygiène et de Démographie. — Président: M. le docteur Brouardel.

Congrès du l'intervention des Pouvoirs publics dans le contrat du travail. — Président: M. Donnat.

Congrès de l'intervention des Pouvoirs publics dans l'émigration et l'immigration. — Président: M. Isaac.

Congrès de l'intervention des Pouvoirs publics dans le prix des denrées. — Président: M. Frédéric Passy.

Congrès de Mécanique appliquée. — Président: M. Philips.

Congrès de Médecine légale. — Président: M. le docteur Brouardel.

Congrès de médecine mentale. — Président : M. le docteur Falret.

Congrès de Médecine vétérinaire. — Président : M. Chauveau.

Congrès de Météorologie. — Président : M. Renou.

Congrès des Mines et de la Métallurgie. — Président : M. Castel.

Congrès Monétaire. — Président : M. Magnin.

Congrès des Officiers et sous-Officiers des Sapeurs-pompiers. — Président : M. Wolff.

Congrès d'Otologie et de Laryngologie. — Président : M. le docteur Duplay.

Congrès de la Paix. — Président : M. Frédéric Passy.

Congrès de la Participation aux bénéfices. Président : M. Charles Robert.

Congrès de Photographie. — Président : M. Janssen.

Congrès des Institutions de prévoyance. — Présidents : MM. Jules Simon et Frank-Lombard, président de la Société d'utilité publique de Genève.

Congrès des Procédés de construction. — Président : M. Eiffel.

Congrès de la Propriété artistique. — Président : M. Meissonier.

Congrès pour l'étude de la transmission de la Propriété foncière. — Président : M. Duverger.

Congrès de la Propriété industrielle. — Président : M. Teisserenc de Bort.

Congrès pour la protection des Œuvres d'art et des monuments. — Président : M. Charles Garnier.

Congrès de Psychologie physiologique. — Président : M. le docteur Charcot.

Congrès du Repos hebdomadaire. — Président : M. Léon Say.

Congrès de Sauvetage. — Président : M. Lisbonne.

Congrès des Sociétés par actions. — Président : M. Larombière.

Congrès des Sociétés coopératives de consommation. — Président : M. Clavel.

Congrès de la Société des Gens de lettres. — Président : M. Jules Simon.

Congrès de Statistique. — Président : M. Levasseur.

Congrès de Sténographie. — Président : M. Grosselin.

Congrès de thérapeutique. — Président : M. le docteur Moutard-Martin.

Congrès des Traditions populaires. — Président : M. Ploix.

Congrès des Travaux maritimes. — Président : M. Emile Bernard.

Congrès de l'Unification de l'heure. — Président : M. Faye.

Congrès de l'Utilisation des eaux fluviales. Président : M. Guillemain.

Congrès de la Viticulture.

Congrès de Zoologie. — Président : M. Milne-Edwvards.

Congrès des Chemins de fer. — Président : M. Yves Guyot, ministre des travaux publics.

Congrès Monétaire. — Président : M. Magnin, gouverneur de la Banque de France.

Congrès de Chronométrie. — Président : M. le vice-amiral Fauque de Jonquières.

Congrès français de Chirurgie. — Président : M. le baron Larrey.

Congrès des Sciences géographiques. — Président : M. de Lesseps.

Congrès de l'Association géodésique. — Président : M. Spuller.

Congrès des Produits alimentaires destinés à l'exportation, sous le patronage des membres du Corps diplomatique et du Corps consulaire.

***

Tous ces Congrès avaient — en quelque sorte — l'investiture officielle. Une commission supérieure avait été nommée — en effet — avec la charge d'examiner les demandes et de juger quels devaient être ceux qui seraient autorisés à siéger.

La Présidence de cette commission avait été offerte à M. Pasteur et la vice-Présidence à MM. Alfred Mézières de l'Académie française et Meissonier, de l'Institut des Beaux-Arts.

Chacun des Congrès se rattachait — d'après son programme — à l'une des quinze sections suivantes :

Belles-Lettres. — Président : M. Sully-Prudhomme.

Beaux-Arts. — Président : M. Bailly.

Histoire et Archéologie — Président : M. Victor Duruy.

Sciences mathématiques. — Président : M. Bertrand.

Sciences physiques et chimiques. — Président : M. Edmond Fremy.

Sciences naturelles. — Président : M. Daubrée.

Géographie. — Président : l'amiral Cloué.

Economie politique et législation. — Président : M. Ribot, député.

Hygiène, œuvre de Bienfaisance. — Président : M. Brouardel.

Economie politique. — Président : M. Jules Simon.

Enseignement — Président : M. Gréard.

Génie civil et Travaux publics. — Président : M. Baïhaut.

Agriculture. — Président : M. Méline.

Industrie. — Président : M. Poirier, président de la Chambre de commerce de Paris.

Commerce. — Président : M. Gustave Roy, ancien président de la Chambre de commerce de Paris.

D'autres Congrès, d'ordre secondaire, offrant moins d'importance ou affectant un caractère trop personnel, s'étaient organisés en dehors de la Commission supérieure.

Il nous suffira de citer :

Le Congrès de l'Alliance française pour la propagande de la langue française dans les colonies et à l'étranger. — Président : M. Colonna Ceccaldi, conseiller d'Etat, ministre plénipotentiaire.

Le Congrès d'Hypnotisme expérimental et Thérapeutique. — Président : M. le docteur Montpellier.

Le Congrès industriel et commercial des grains et farines.

Le Congrès des sociétés protectrices des animaux.

Le Congrès des Comptables.

Le Congrès de Gymnastique.

Le Congrès spirite et spiritualiste.

Le Congrès des sourds-muets.

Le Congrès des Anti-vaccinateurs.

Le Congrès des libres-penseurs.

Le Congrès du Droit des femmes.

Le Congrès de la Fédération compagnonnique de tous les Devoirs réunis.

LA PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE

Et les Expositions des Beaux-Arts

L'Exposition des Beaux-Arts — à en juger par l'importance du Palais qu'on lui destine au Parc de la Tête-d'Or — aura une importance exceptionnelle.

Cette Exposition, où figureront — à côté de nos peintres Lyonnais — un grand nombre de peintres venus de tous les points de la France et de l'étranger, ne manquera pas de soulever à nouveau la question toujours posée et jamais résolue, de la propriété artistique.

Il y a quarante ans, alors qu'Alphonse Karr luttait vaillamment pour la propriété littéraire, il demandait qu'une loi vint tout simplement consacrer cette vérité élémentaire, vérité qui pouvait sembler paradoxale : *la propriété littéraire est une propriété.*

La loi a été faite, la propriété littéraire est devenue une propriété, quand la propriété artistique en sera-t-elle une?

Un des plus précieux documents qui figurent au dossier de cette cause gagnée d'avance devant l'opinion publique, est le discours prononcé en 1889, lors de la clôture du Congrès de la Propriété artistique, par le peintre Meissonier.

Ce discours peut servir de préface à notre prochaine Exposition universelle et internationale des Beaux-Arts.

MESSIEURS,

Je vous salue et je le fais avec joie, avec reconnaissance, car vous êtes venus à notre appel pour traiter de cette question de la propriété artistique qui devient de jour en jour d'une importance telle pour les artistes qu'elle est pour eux la question capitale.

Si vos délibérations peuvent servir de base à une loi, qu'ils ne cessent de réclamer. qui les défendra contre un pillage éhonté, contre la possibilité de l'avilissement de leurs œuvres, vous leur rendrez un si grand service que tous ceux qui auront participé à ce Congrès en seront fiers et auront droit à leur reconnaissance.

Il y a onze ans, en 1878, dans le premier Congrès de la propriété artistique que j'avais l'honneur de présider, toutes les questions touchant à cet intérêt vital des artistes, leur droit presque sacré d'être seuls maître de la reproduction de leurs œuvres ont été traitées et résolues ; mais si grands qu'aient été les efforts de ceux auquels le Congrès donnait mission de travailler pour que nos résolutions ne fussent pas des vœux stériles, ils n'ont pu réussir, avec l'aide pourtant d'un ministre tout dévoué à leurs intérêts, qu'à élaborer un projet de loi et à le faire présenter à la Chambre. A ce moment cependant ils ont pu croire que leurs efforts allaient être couronnés de succès par le vote de la loi; mais, hélas! la Chambre s'est dissoute et tout s'en est allé en fumée.

Tout est donc à recommencer aujourd'hui, messieurs, et notre but est en 89 le même qu'en 78.

Est-ce à dire, cependant, que pour n'avoir pas obtenu alors la loi que nous attendions, nous n'avions pas fait un pas en avant? Non, bien loin de là, si beaucoup de pays s'en sont occupés et ont légiféré (tout à l'heure M. Huard, l'éminent secrétaire général du comité d'organisation vous résumera qu'elle est, en cette matière, l'état actuel de leur législation) dans notre France, l'opinion, s'est formée et se prononce dans le sens que nous désirons, le seul vrai, le seul équitable: la reconnaissance du droit absolu de l'artiste en ce qui concerne la reproduction de ses œuvres, droit qu'il ne quitte que par un acte de sa volonté et pour lequel il n'est jamais obligé de stipuler de de réserve.

Voici ce que disait le projet de loi présenté à la Chambre en 1879, au nom du président de la République, par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

Article premier. — La propriété artistique consiste dans le droit exclusif de reproduction, d'exécution, de représentation. Nul ne peut reproduire, exécuter ou représenter l'œuvre de l'artiste ; en totalité ou en partie, sans son consentement, quelles que soient la nature et l'importance de l'œuvre, et quel que soit le mode de reproduction, d'exécution ou de représentation.

Art. 2. — Le droit de reproduction, d'exécution ou de représentation, appartient à l'artiste pendant sa vie, et pendant cinquante années à partir du jour de son décès, à son conjoint survivant et à ses héritiers et ayants droit.

Art. 3. — A moins de stipulations contraires, « l'aliénation d'une œuvre appartenant aux arts du dessin n'entraîne pas par elle-même l'aliénadu droit de reproduction. »

Art. 4. — « L'aliénation du droit de publication n'entraîne pas par elle-même l'aliénation du droit d'exécution, de représentation et réciproquement. »

Je me borne à citer ces quatre articles, ce sont les seuls vraiment importants, parce qu'ils consacrent le droit absolu, inaliénable que conserve toujours l'artiste : celui de reproduire ou de faire reproduire son œuvre. Ils prouvent clairement que ce droit, le seul que nous prétendions avoir, nous ne sommes pas tenus de le réserver.

Je viens de vous rappeler cette solution de la première question posée dans le Congrès de 1878, parce que nous vous la représentons aujourd'hui identiquement la même sous cette forme :

Quelle est la nature du droit de l'artiste sur son œuvre, soit qu'il s'agisse du peintre, du sculpteur, de l'architecte, du graveur, du musicien ou du compositeur de musique?

Vous allez avoir à la discuter, vous verrez si vous voulez la résoudre dans le même sens ou dans un autre. Mais, permettez-moi de vous le demander au nom de mes chers confrères, dont je suis bien sûr d'être le fidèle interprète : résolvez-là comme elle l'a été en 1878.

Voulez-vous que je vous dise pourquoi nous y tenons tant, pourquoi nous la regardons, cette solution, comme notre sauvegarde, notre véritable palladium ; c'est tout simplement parce qu'ayant un droit elle ne nous oblige pas à faire un acte pour le conserver, comme le veut la jurisprudence actuelle.

Cela paraît bien peu de chose de faire cet acte, de stipuler authentiquement cette réserve, et l'on nous dit : pourquoi ne le faites-vous pas, les autres le font bien? c'est bien facile! Eh bien non! ce n'est pas facile, ce l'est si peu que c'est même impossible!

Si nous nous tenons dans ce noble milieu des artistes qui font leur œuvre pour le bonheur de la faire, avec l'amour de leur art, et aussi avec la pensée qu'ils ajouteront peut-être quelque chose au domaine intellectuel, et des hommes désintéressés qui consacrent leurs fortunes à l'acquisition de ces œuvres qu'ils aiment et admirent, avec ceux-là nous ne pouvons demander de faire un contrat, et ici, permettez-moi de rappeler ce que je disais il y a onze ans : « Cela ne s'est jamais fait, et ne nous demandez pas de changer des habitudes qui nous honorent, ainsi que les amateurs, nous ne le pourrions ni les uns ni les autres. Entre eux et nous laissez subsister ce sentiment délicat qui fait qu'en achetant l'œuvre, ils ne nous laissent pas voir le marché. »

Ceci était dit, pensant à ceux qu'on appelle maîtres et aux amateurs qui regardent leur galerie comme leur gloire; puis, songeant à ceux d'entre nous dont les commencements sont difficiles, j'ajoutais :

« Ne demandez donc pas ce contrat. Si c'est chose impossible pour ceux qui ont le rare bonheur de voir leurs œuvres recherchées, combien ce l'est plus encore pour ceux qui, plus jeunes et moins heureux, ne sont pas toujours sûrs de recueillir le fruit de leur travail. Quand l'amateur entre chez eux, mais c'est la Providence! cette Providence est peut-être un hasard, un caprice, c'est l'occasion, il faut la saisir, elle pourrait s'envoler en allant chez le notaire, même pendant que le pauvre artiste présenterait la plume et le papier. »

Voilà mes paroles d'autrefois, et si je les répète, c'est que vraiment je n'en puis trouver d'autres, faisant mieux ressortir l'impossibilité de faire un acte dans certaines conditions, dans celles surtout qui sont les plus honorables pour l'art.

Quand il ne s'agira que d'un but spéculatif, tout sera facile, c'est évident; l'acheteur et le vendeur font un marché, ils sont, comme on dit : à deux de jeu, ils font leurs conditions au mieux de leurs intérêts réciproques; certaines délicatesses, mille fois plus puissantes qu'on ne le croit, n'ont pas à intervenir. Que la probité seule préside à l'affaire, et tout sera bien.

J'ai peut-être été long, excusez-moi, messieurs, et cependant je me suis bien gardé d'aborder d'autres questions, qui sont du domaine juridique, je les soumets à d'autres plus experts que moi; j'ai seulement voulu vous parler de celle qui, pour nous, est vraiment la question mère, celle qui consacre sans réserve nos droits sur la reproduction, les droits que nous réclamions avec justice.

N'est-ce pas assez pour le propriétaire de l'objet même, tableau ou statue, d'en avoir la possession souveraine, de pouvoir le montrer, et si c'est un homme indigne, le cacher, l'anéantir à sa fantaisie sans qu'aucune juridiction puisse intervenir, si ce n'est sa condamnation de l'opinion publique? faut-il encore qu'il possède le droit de faire de cette œuvre, qui contient toute notre âme, des reproductions déplorables, déshonorantes, qu'il puisse même consacrer ces reproductions à je ne sais quel usage? ici je ne fais pas de fantaisie : ne voulait-on pas tout dernièrement se servir d'un de mes dessins pour la marque de fabrique et l'enseigne de je ne sais quelle liqueur. Eh bien, il faut, pour nos intérêts, pour notre honneur, que cela ne puisse avoir lieu. Comment! parce que, légitimes possesseurs d'un droit, nous n'avons pas cru devoir le déclarer par écrit, nous pourrions être pillés et défigurés! Ce serait monstrueux! Faites, messieurs, il est grand temps, que la loi stipule qu'un contrat est nécessaire à l'acquéreur de l'œuvre d'art pour avoir le droit de la reproduire. Nous cesserons d'être inquiets, dénaturés, volés même, et comme cela, messieurs, et comme je l'ai dit au commencement, ce sera un honneur pour le grand Congrès d'avoir contribué à donner enfin aux artistes cette sécurité, dont ils ont tant besoin. Ils seront heureux et reconnaissants quand ils diront que c'est à vos travaux qu'ils la doivent.

Union des Sociétés de Gymnastique

Voici la composition du Comité de permanence 1893-94. Le Comité de permanence est chargé, pendant un an, de l'administration de l'Union. Ses membres ont été élus au 40e congrès, tenu le 20 mai 1893, à Toulouse.

Président : M. Parmentier, directeur des contributions directes à Lyon, président d'honneur de l'Alsace-Lorraine, officier de la Légion d'honneur, officier d'académie. — Vice-présidents : M. J. de la Perrière, président de la Sentinelle. — M. J. Grosset, président de la Française. — Secrétaire général : M. D. Kœnig, secrétaire général de l'Union patriotique du Rhône. — Secrétaire : M. J. Chanal, vice-président de la Société lyonnaise de gymnastique. — Trésorier : M. Roucoux, à Paris. — Directeur du *Gymnaste*, moniteur officiel : M. Loutil, à Paris. — Conservateur du matériel : M. Feuneille, à Paris.

Membres de droit : MM. les présidents des associations régionales ou départementales, comprenant au moins dix sociétés.

XXe Fête Fédérale

Lundi 13, 14 et 15 mai 1894

COMITÉ D'ORGANISATION

Attributions : direction générale de la XXe fête fédérale.

Président : M. le Dr Gailleton, maire de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur.

Vice-présidents : M. Mège, président de l'Alsace-Lorraine; M. Hébrard, président de l'Avant-Garde; M. de Leiris, président des Touristes lyonnais; M. Thévenot, président de la Société lyonnaise de gymnastique.

Secrétaire général : M. D. Kœnig, membre d'honneur de l'Alsace-Lorraine.

Secrétaires adjoints : MM. Beynet (Sentinelle); Antoine (Française); Bossy (Eclair).

Trésorier général : M. Berthier, président des Eclaireurs de l'Est.

Trésoriers adjoints : MM. Pélissier, président de la Vaillante; Artaud (Avant-Garde); Jacob (Touristes lyonnais).

Membres : MM. Besson, président des Enfants du Rhône; Dr Durand, président de la Martiale; Kramer, président de la Vigilante fraternelle; Devaux, président de la Patriote; Ballet (Excursionnistes lyonnais); Borget (Volontaires Croix-Roussiens); Curial (Union lyonnaise); Laymand (Avenir); Gindre (Sentinelle), membre de la commission technique de l'Union de France; J. Gallien, délégué du comité d'organisation à la commission technique de l'Union de France; MM. J. de la Perrière et Grosset, vice-présidents du Comité de permanence.

Commissions.

I. Secrétariat. — Président : M. Kœnig; secrétaire : M. J. Beynet.

Membres : MM. Antoine Bossy, Chanal, Ray, Sanguet, Tête, Villard, Vinsson.

II. Installations et Technique. — Président : M. J. de la Perrière; secrétaire : M. Surand.

Membres : MM. Bénitier, Bernabé, M. Beynet, Boullu, Colombet, Fichet, J. Gallien, Gindre, Honoré, B. Mercier, Mercier, Michard, Péchin, Revollon, Rolland, Rouch, Staron, Verdier.

III. Finances. — Président : M. Grosset; secrétaire : M. Gauthier.

Membres : MM. Artaud, Berthier, Burnier, Fournet, Jacob, Pélissier, Reverchon, J. Rivoire.

Un délégué du conseil municipal, un délégué du conseil général.

IV. Réception. — Président : M. de Leiris ; secrétaire : M. Marin.

Membres : MM. Berlioz, M. Billet, Chabert, Devaux, Durand, Mermillon, Suzzoni.

V. Logement et nourriture. — Président : M. Hébrard ; secrétaire : M. L. Gallien.

Membres : MM. Barby, Billiemaz, Billet, Ephantin, Galin, Genetier, Gerin, J. Germain, J. Laberge, Mathel-Tharin, Maufroy, Morel, A. Rivoire, Rousset, Sourdillon, Thomas, Vallin, Vernay.

VI. Tir. — Président : M. Mège ; directeur de de tir : M. Séna-Pouzet ; secrétaire : M. Patissier.

Membres : MM. A. Coindre, Duvernay, J. Martin, Sage.

Trois délégués des sociétés lyonnaises de tir.

VII. Banquet et excursion. — Président : M. Thevenot ; secrétaire : M. Cornu.

Membres : MM. Alex, Besson, Curtal, Ducruy, Dumas, Ephantin, Flolin.

Siège du comité d'organisation et des commissions : Hôtel de ville de Lyon.

Nouillettes aux Œufs **RIVOIRE & CARRET**

BULLETIN FINANCIER

Situation. — L'activité du marché fait de nouveau complètement défaut.

L'Italien continue à être très offert, ce qui ne s'explique que trop par la mauvaise situation financière du pays et sa détestable orientation politique.

L'Extérieure est relativement ferme ; on ne sait rien de bien précis au sujet des intentions de M. Gamazo relativement à l'emprunt.

Les fonds russes sont en hausse et dépassent maintenant le pair. Les fonds égyptiens sont toujours fort recherchés malgré des transactions plus réduites.

Valeurs turques plus calmes.

Obligations. — Le courant d'affaires sur les obligations des grandes lignes françaises est toujours satisfaisant, sans toutefois que les prix aient subi de grandes variations.

On remarque depuis quelque temps une recrudescence de demandes en obligations du Crédit Foncier et les cours s'en sont favorablement ressentis. Ces achats s'expliquent par le fait que ces titres, qui rendent un revenu analogue à ceux des grandes lignes de chemins de fer, ont en plus, pour une légère différence en capital, la chance des lots. Ainsi, les obligations P.-L.-M. à 460 rendent 2 93 0/0 et les Communales 80 à 470, 2 99, 0/0, pour 10 francs en plus on a droit aux six tirages annuels.

Les Autrichiennes viennent de détacher leur coupon et restent assez demandées ; par contre, les Lombardes ont des transactions moins animées et restent lourdes à 315 et 320. Elles ont une partie de leur revenu qui est fournie par le gouvernement italien. Cette annuité sera servie régulièrement ; elle est exempte d'impôts et de toute retenue ; mais la baisse de la rente italienne a une influence indirecte sur le cours de l'obligation Lombarde.

Les obligations des lignes espagnoles n'ont que des transactions limitées, malgré une légère amélioration du change ; mais cette amélioration n'est pas encore assez importante pour ramener les achats sur ces titres. La moyenne des pertes au change, qui sera plus élevée que l'an dernier, ne laissera que peu ou pas d'excédent pour les actions.

Les Beyrouth-Damas sont sans changement sur leur cours précédent 292.

Les Méridionaux d'Italie sont en baisse, parallèlement à la Rente Italienne ; la Compagnie annonce que dorénavant la présentation des titres sera exigée pour le paiement du coupon.

Les obligations Foncière Lyonnaise constituent un bon placement immobilier à 3 0/0 ; ces titres ont aussi une chance d'amélioration dans quelques temps, lorsque le placement sera terminé.

Les obligations Gaz pour la France et l'Etranger restent à 490.

Les obligations Eaux et Eclairage sont plus demandées aux environs de 495 ; celles des Eaux pour l'Etranger, valent comme précédemment 510.

A l'approche du coupon d'octobre, l'obligation Tramways de Lyon s'élève à 320.

Les Verreries Richarme sont demandées à 505.

Les obligations des Houillères de la Russie méridionale sont cotées 474. Ces titres viennent d'être admis à la cote de Paris, ce qui va élargir leur marché. Les cours, il nous semble devront s'en ressentir favorablement.

Les obligations Tabacs Portugais sont toujours à 352 environ.

Les Cuba un peu mieux à 450.

Les diverses valeurs Ottomanes sont assez recherchées. Consolidation 413. Priorité 464. Douanes 492. On peut faire quelques placements d'appoint avec ces obligations.

Sociétés de Crédit. — Malgré la proximité d'un gros coupon de 17,50, le Crédit Lyonnais est plutôt lourd ; la prochaine opération Russe doit cependant lui donner quelques profits, et il participera aux émissions qui pourront avoir lieu ultérieurement.

La Société Lyonnaise à 590 n'a qu'un marché étroit ; c'est cependant un placement rémunérateur à près de 6 %. Ce titre nous paraît susceptible de plus-value.

La Banque de Paris après avoir été longtemps délaissée, s'est relevée assez vivement jusqu'à 650 sur la conclusion de la Conversion Russe 6 %. Si, comme on le prétend, cet établissement est en pourparlers pour le futur emprunt espagnol, on pourrait espérer une modification favorable dans les cours. Nous voyons avec plaisir l'esprit d'initiative dont la Banque de Paris et des Pays Bas fait preuve.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de **MM. E.-M. Cottet et Cie**, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

SATIN PAPIER-CIGARETTE
Le plus fin : Donc le meilleur.
Cahier vergé pour amateurs.
Cahier gommé p. cigarettes d'avance
BOIS Frères, Lyon.

Manufacture de Chaussures
Gve LEPLANT & Ed CRÈS
Nouvelle Usine à vapeur, Bureaux et Magasins
71, cours Lafayette prolongé.
LYON-VILLEURBANNE
MAISONS DE VENTE :
Lyon-Marseille-Bordeaux-Toulouse-St-Etienne
SUCCURSALES DE LYON :
CORDONNERIE GÉNÉRALE
57, place de la Républiqne et passage Hôtel-Dieu
AU PHÉNIX
CORDONNERIE DU HIGH-LIFE
48, rue la République
CORDONNERIE SPÉCIALE
4, rue Saint-Pierre
GROS ET DÉTAIL
Commission — Exportation
MATÉRIEL PERFECTIONNÉ

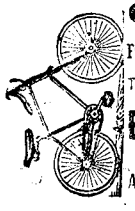
OUTILLAGE pour AMATEURS et INDUSTRIELS
FOURNITURES POUR LE DÉCOUPAGE
Fque de TOURS, MACHINES à DÉCOUPER, SCIERIES, etc.
Outils de toutes sortes. Boîtes d'Outils.
Tarif-Album, plus de 300 pages, 1.000 gravures
FRANCO contre 65 Centimes
BICYCLETTES-TIERSOT
MACHINES de 1er ORDRE et tous Accessoires.
TARIF SPÉCIAL sur DEMANDE
A. TIERSOT, Bte, 16, rue des Gravilliers, PARIS
USINE A COULOMMIERS.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Obtention, Exploitation et Vente de
BREVETS D'INVENTION
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
Dépôt de **Marques de Fabrique. — Consultations** sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.
G. FREYDIER-DUBREUL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS
31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

Gde BRASSERIE FAURE
Place Bellecour (Angle rue Gasparin)
DÉJEUNERS **2f50** — DINERS **3f**
Soupe au Fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE
Restaurant ouvert toute la Nuit
CONSOMMATIONS DE MARQUE

Photographie VICTOIRE
22, rue Saint-Pierre, au 1er
SIX MÉDAILLES D'OR
Fournitures et Leçons photographiques.
KODACK, PELLICULES & PAPIER
de la Maison EASTMAN
PHOTOGRAPHE DE L'EXPOSITION DE LYON

ÉLECTRICITÉ
FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE
Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres
Ancne Maison CHOLLET & RÉZARD
CHOLLET Successeur
Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

CHABLY APÉRITIF DIGESTIF au Kina Calissaya et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLACE
LYON

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)
355 premiers prix et médailles.
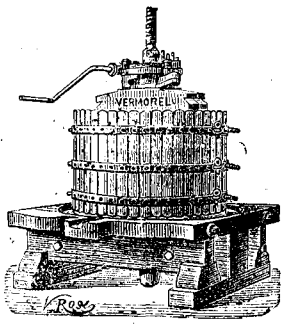
PRESSOIRS
perfectionnés
FOULOIRS A VENDANGES
FABRIQUE DE
Cuves & Foudres
Alambics, Charrues vigneronnes, Pompes à vin
Demander les Tarifs

OR-EXPRESS

Pour dorer soi-même au Pinceau

tous les objets et entre autres, cadres de Glaces ou de Tableaux, Vases, Pendules, Ornements d'église, Statuettes, Meubles de fantaisie, Baguettes de tentures, etc.

On peut aussi faire l'application sur tous les matériaux et tous les métaux.

Cet or est préparé en poudre, d'une manière scientifique et par les procédés les plus perfectionnés; après application, cette mixture qui sèche en 5 à 6 minutes produit absolument l'effet de l'or.

La boîte contient deux flacons d'**or-express**, un flacon de fixatif spécial, un plateau en métal, un pinceau et un mode d'emploi.

Prix : 2 francs

Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon

LE

VIN D'OR

Apéritif

A BASE DE QUINQUINA

MEILLEUR QUE TOUS LES MADÈRE

Louis Ferber & Fils

LYON

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et Mme Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discrétion absolue.

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis, Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

MANUFACTURE D'APPAREILS

POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER

LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ

Depuis **250** francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des

LAMPES GAZO-MULTIPLEX

Magasin d'Exposition et de Vente : *place des Terreaux, 23*

GRAND HOTEL DE RUSSIE

LYON Eclairage électrique dans les chambres. - Appartements depuis 2 fr. **LYON**

Gde BRASSERIE-RESTAURANT de l'EXPOSITION

Située dans l'enceinte même

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE — MAISON DE 1er ORDRE

Grande Salle pour Noces et Banquets

SALONS PARTICULIERS

ACHAT TRÈS CHER

des anciens timbres de France

Demandez la circulaire explicative : **Francisque BOSSON**, *58, cours Morand, Lyon.*

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET Cie

6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la représentation à l'Exposition. 25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux, contentieux et recouvrements.

Vente et achat de fonds de commerce, propriété, immeubles et industrie.

Prêts hypothécaires.

Placement pour employés et domestique des deux sexes.

L'ÉBLOUISSANTE

Peinture en toutes teintes : minérale, liquide, siccative, brillante, économique et inoffensive. Prête à être employée par n'importe qui, pour intérieur et extérieur, sur bois, plâtre, ciment, métaux et matériaux. Résiste à toute température et aux lavages. Son emploi est des plus faciles; il est parfaitement inutile de donner des couches d'impression soit à la céruse, soit au minium; ce serait une dépense inutile.

Avec la peinture l'**Eblouissante** on économise aussi les couches de vernis puisqu'elle donne elle-même l'aspect de l'émail.

Prix du bidon de 1 kilogramme, quelle que soit la couleur, 2 francs. — Envoi fe de la carte des diverses teintes.

Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort.

ABONNEMENT

à tous les Journaux du monde

Agence FOURNIER

14, Rue Confort, LYON

HOTEL DE ROME

A BELLECOUR — LYON

Nouvellement restauré à neuf

PRIX MODÉRÉS

Première Qualité

THÉ DES MANDARINS

THÉ DES MANDARINS

Dépôt Général : PETITS DOCKS DU COMMERCE, rue Confort, 12, Lyon.

GUILLET, Grande-Rue, 66, à CALUIRE

Plus de Névralgies

Plus de Migraines

GUÉRISON

SURE & RADICALE

PAR LES

Dragées des RR. PP. Prémontrés

A base de Valérianate de zinc et des principes actifs du QUINQUINA

DES

MIGRAINES, NÉVRALGIES

Dépôt Général à Lyon

BOISSIER & FOURNIER, Droguistes

Rue de la Poulaillerie, 6

Envoi fe contre 3 fr. en timb. ou mandat

Dans toutes les bonnes Pharmacies

Plus de Migraines

Plus de Névroses

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des Cies de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — *TÉLÉPHONE*

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

Usine à vapeur aux **Charpennes.** Entrepôts à **Lyon, Marseille** et **Alger.**

PIANOS

Ancienne Maison VIENNET

CH. MORETTON & Cie, Succrs

9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE au comptant et à crédit

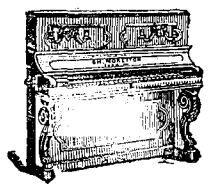

Location.
Accords.
Réparations.
Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS

Le Propriétaire-Gérant : **V. FOURNIER.**

4809. — **Imp. L. Delaroche & Cie, place de la Charité, Lyon.**